Évaluation de la performance des salariés

_

Expression des Besoins

Suivi du document

Historique des modifications

VERSION	DATE	SOCIETE	INTERVENANTS	ОВЈЕТ
1a	17/07/2020	CSEC AF	JS DANGLADE	Création
1b	23/07/2020	CSEC AF	JS DANGLADE	Ajout des corrections
1c	27/07/2020	CSEC AF	JS DANGLADE	Modifications
2a	03/09/2020	CSEC AF	JS DANGLADE	Version finale consolidée

Liste de diffusion

VERSION	DATE	SOCIETE	INTERVENANTS	OBJET
1a	21/07/2020	CSEC AF	Julie JOHNSTON Pascale FRASSE SOMBET	Première lecture Corrections / modifications
1b	23/07/2020	CSEC AF	Elise HOBART Gregory GUILLARD	Seconde lecture Corrections / modifications
1c	28/07/2020	CSEC AF	Olivier JULLY Philippe LE BIHAN	Analyse Corrections / modifications
2a	03/09/2020	CSEC AF	Julie JOHNSTON Pascale FRASSE SOMBET Elise HOBART Gregory GUILLARD Olivier JULLY Philippe LE BIHAN	Version finale Dernière lecture Validation
2a	08/09/2020	CASTELIS	Fabien BALAVOINE Stephen CAZERES	Appel d'offre

Table des matières

1. Préambule	4
2. Description du projet	4
2.1 Historique	4
2.2 Nouveautés et améliorations	
2.3 Délais de mise en œuvre	
3. Description des besoins	5
3.1 Accès à l'application	5
3.2 Les Utilisateurs	5
3.3 Les fiches de postes	6
3.4 Les objectifs	е
3.5 Workflow de validation des objectifs	
3.6 Évaluation des objectifs	10
3.7 Workflow d'une évaluation	11
3.8 Évaluation annuelle	11
3.9 Workflow d'e-mails et alertes	
3.10 Menu principal	14
4. Contraintes techniques	

1. Préambule

Ce document présente un projet à l'initiative du Bureau des Ressources Humaines du CSEC Air France pour la modernisation du suivi et de l'évaluation de la performance des collaborateurs.

Ce recueil des besoins, détaillant le mieux possible l'ensemble des spécificités et fonctionnalités attendues, doit permettre l'élaboration d'un cahier des charges afin de cibler le coût et la durée des développements informatiques, incluant les tests et la mise en production du nouvel outil.

2. Description du projet

2.1 Historique

Une fois par an, à l'aide de documents types au format papier, les managers du CSEC d'Air France évaluent chacun des collaborateurs qu'ils supervisent.

Ce point annuel permet de valider les objectifs de l'année précédente et de fixer les nouveaux objectifs pour l'année à venir.

Les documents types d'évaluations sont complétés par le manager et le collaborateur, puis remis et conservés au service des Ressources Humaines.

2.2 Nouveautés et améliorations

Le CSEC AF souhaite réaliser les évaluations de ses collaborateurs au travers d'une interface web spécifique aux besoins du CSEC. Cette interface sera largement inspirée de l'outil Time2Meet, mis en place et développé par Air France.

<u>Les nouveaux objectifs</u> pourront donner lieux à des <u>interactions</u> plus fréquentes entre le <u>manager et le collaborateur.</u>

Afin <u>d'améliorer la dynamique</u> de travail, <u>les objectifs pourront être fixés et suivis</u> tout au long de l'année <u>par le manager et le collaborateur</u>.

<u>Les objectifs</u> pourront être <u>évalués par le manager et le collaborateur</u>, mais aussi par des collaborateurs tiers désignés sur l'objectif.

2.3 Délais de mise en œuvre

Cette interface doit être opérationnelle d'ici la fin du mois de Novembre 2020 pour permettre la définition des objectifs 2021 et la réalisation des évaluations de l'année 2021.

3. Description des besoins

3.1 Accès à l'application

<u>L'accès à l'application</u> doit se faire à travers une page de connexion permettant l'authentification du collaborateur avec son matricule et un mot de passe personnalisé.

En cas de <u>perte du mot de passe</u>, la page de connexion doit contenir un lien « <u>Mot de passe oublié</u> » qui permettra l'envoi d'un mail avec un lien à usage unique (token) sur l'adresse e-mail du collaborateur. Ce process sera notamment utilisé lors de la première connexion.

Le collaborateur devra redéfinir son mot de passe à chaque utilisation du lien « Mot de passe oublié ».

Le niveau de complexité du mot de passe devra être de 8 caractères minimum, et contenir obligatoirement au moins 1 chiffre, 1 majuscule, 1 minuscule et 1 caractère spécial.

3.2 Les Utilisateurs

<u>Seul les utilisateurs avec un profil</u> « <u>Super utilisateur</u> » pourront <u>créer</u> des utilisateurs et <u>gérer</u> la configuration de l'outil.

La création des utilisateurs se fera par la <u>saisie des informations suivantes</u> : matricule, nom, prénom, date de naissance, e-mail, profil, intitulé du poste* (cf. Fiches de postes).

<u>Les salariés du CSEC Air France seront</u> des utilisateurs avec un profil « <u>Collaborateur</u> ». Ils feront partie d'une seule équipe.

Certains collaborateurs auront le rôle de manager : ils pourront superviser une ou plusieurs équipes de collaborateurs. Ils réaliseront les évaluations annuelles.

3.2.1 Les profils

Nous distinguons donc 2 profils utilisateurs:

- Super Utilisateur

Ce profil de type « administrateur » est réservé à l'usage du Bureau des Elus et des Ressources humaines pour la supervision des évaluations, la création des utilisateurs, des équipes, des fiches de postes et le paramétrage de l'outil.

<u>Ce profil peut accéder à l'ensemble des collaborateurs et consulter leurs objectifs et évaluations.</u>

- Collaborateur

Utilisateur pouvant faire l'objet d'évaluations. Il fait partie d'une seule équipe.

^{*} valeur non obligatoire

3.2.2 Les rôles

Facultativement, un collaborateur pourra avoir le rôle suivant :

- Manager

Lorsqu'une équipe sera crée, un collaborateur sera désigné « Manager » de l'équipe.

Il ne peut y avoir qu'un seul manager par équipe mais un manager peut superviser plusieurs équipes.

Actuellement il n'y a qu'un seul rôle, mais des évolutions futures pourraient justifier l'ajout de nouveaux rôles.

3.3 Les fiches de postes

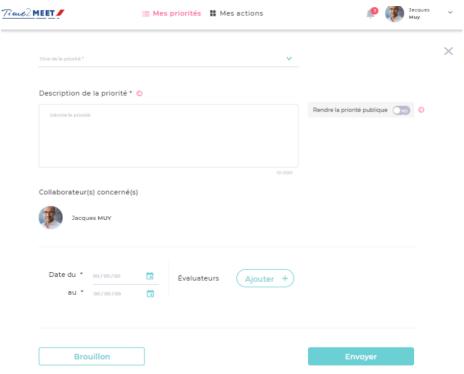
Au travers d'un profil « Super Utilisateur », <u>un utilisateur pourra créer, modifier</u> ou supprimer les <u>fiches descriptives des postes</u>.

<u>Une fiche de poste</u> est composée d'un <u>libellé</u> donnant l'intitulé du poste, d'un <u>document</u> <u>PDF</u> (uploadable et téléchargeable). La date de dernière modification ne sera pas modifiable.

Tous <u>les collaborateurs auront accès une page permettant de consulter la liste des fiches</u> <u>de postes</u>, triables soit par ordre alphabétique, soit par date de modification. Ils pourront télécharger le PDF en cliquant sur l'intitulé de la fiche de poste.

3.4 Les objectifs

L'écran de création d'un objectif se compose d'un titre, d'un champ texte long pour une description complète, d'une date de début et de fin, du manager, du collaborateur évalué et facultativement des collaborateurs évaluateurs de l'objectif.



Il sera possible d'ajouter jusqu'à 5 (paramétrable) évaluateurs via une saisie libre en auto-complétion sur le nom et/ou le prénom (afficher une liste déroulante sélectionnable). Penser à la suppression.

<u>Le collaborateur évalué et son manager</u> seront par défaut « <u>évaluateurs</u> » <u>de l'objectif</u>. Ils pourront être retiré de la liste.

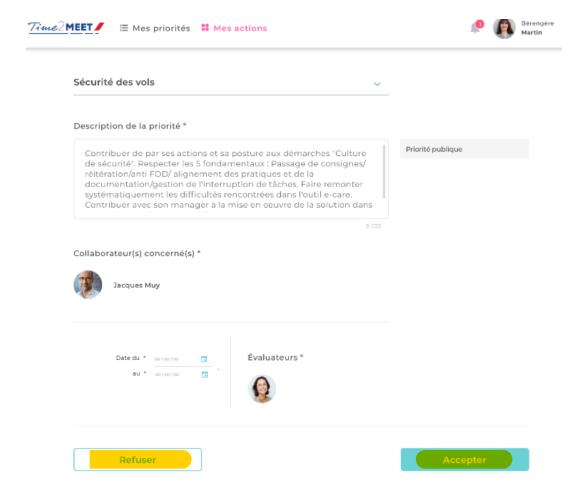
Un « Manager » peut créer des objectifs pour les collaborateurs et équipes qu'il supervise. Il peut les attribuer à une ou plusieurs équipes et à un ou plusieurs collaborateurs.

<u>Le collaborateur évalué</u> devra valider <u>l'objectif</u> soumis par son manager.

<u>Un collaborateur</u> peut se <u>créer ses propres objectifs</u>, <u>son manager</u> devra les <u>valider</u>.

<u>Un objectif</u> pourra être modifié par le collaborateur qui l'a créé jusqu'à ce qu'il soit <u>validé</u> par le manager. Un <u>objectif validé ne peut plus être modifié</u>, <u>sauf par le manager</u>.

Une fois que l'objectif est validé, les « évaluateurs » devront accepter ou refuser d'évaluer l'objectif. Un évaluateur peut consulter l'objectif en « lecture seule » et doit motiver son refus d'évaluer par un commentaire libre.



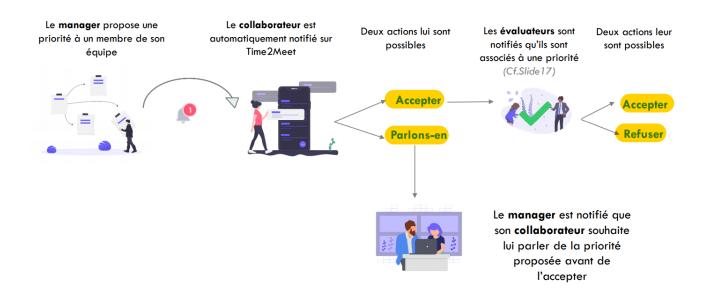
<u>Lorsque l'objectif est créé par le collaborateur</u>, il n'a pas besoin <mark>d'accepter</mark> l'évaluation ou l'objectif. De même lorsque c'est le manager qui a créé l'objectif.

Une « timeline » (non représenté dans les screenshots) <u>devra synthétiser la vie de l'objectif</u> : <u>création, modifications</u> de la description, <u>ajout/suppression</u> d'évaluateur, <u>acceptation/refus</u> des évaluateurs, indiquer quand <u>l'objectif débute</u> et quand il se <u>termine</u> en fonction des dates prévues, indiquer si les <u>évaluations ont été effectuées</u> par les évaluateurs, indiquer quand <u>l'évaluation d'un objectif est annulée</u> pour un évaluateur en raison du dépassement des délais prévus.

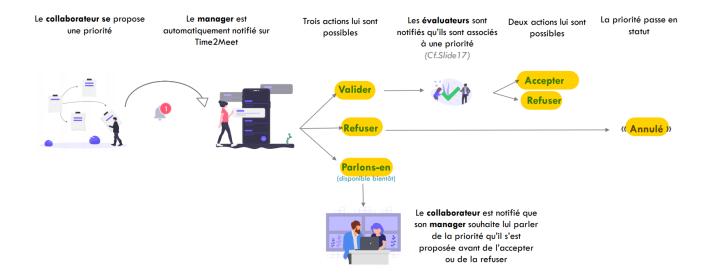
<u>Un historique des modifications</u>, en dehors de la timeline, doit être affiché sur la fiche de l'objectif, permettant de <u>savoir qui est intervenu</u>, quand et sur quoi : <u>valeurs d'origine / valeurs modifiées</u>.

3.5 Workflow de validation des objectifs

COLLABORATEUR — LE WORKFLOW D'ACCEPTATION



MANAGER — LE WORKFLOW DE VALIDATION



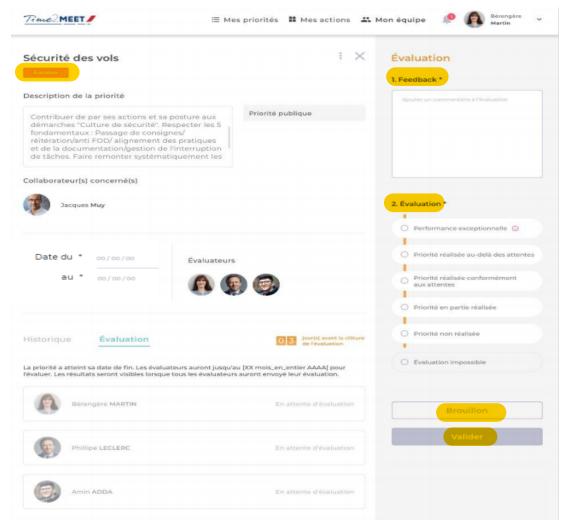
Les objectifs auront, dans l'ordre logique, les statuts suivants :

- 1 Brouillon: permet de conserver un objectif en cours de rédaction. Les objectifs dans ce statut ne sont visibles que par leur créateur.
- 2 A Valider: lorsqu'un objectif est soumis il doit être validé pour pouvoir être évalué. Lorsqu'un objectif reste « A valider » mais atteint sa date de fin, il est Annulé.
- 3 Validé / Refusé / Parlons-en : « Parlons-en » permet de signaler au manager ou au collaborateur qu'il est nécessaire d'avoir un entretient avant de pouvoir décider de valider l'objectif. Seul le manager peut le refuser.
- 4 A évaluer : lorsqu'un objectif validé a atteint sa date de fin, il devient « A évaluer ».
- 5 Annulé / Évalué : Si l'évaluation n'est pas faite dans un délais de 30 (paramétrable) jours après la date de fin, l'évaluation de l'objectif sera Annulé.

Un objectif ne peut pas être supprimé, il passera en annulé.

Le délais de 30 jours après la date de fin qui devra déclencher le statut « Annulé » sera paramétrable via un « Super Utilisateur ».

3.6 Évaluation des objectifs



L'évaluation d'un objectif consiste à donner un commentaire libre ainsi que l'une des notes suivantes :

- Performance exceptionnelle (A produit des résultats inattendus / A révélé un potentiel / A réussi malgré un contexte difficile)
- Priorité réalisée au-delà des attentes
- Priorité réalisée conformément aux attentes
- Priorité en partie réalisée
- Priorité non réalisée
- Évaluation impossible (Exemple : Absence de longue durée du collaborateur / Manque d'éléments pour évaluer)

Au fur et à mesure des évaluations, le collaborateur et le manager pourront voir quels évaluateurs ont procédés à l'évaluation, sans avoir accès au contenu de celle ci.

Le contenu des évaluations ne sera visible que lorsque tous les évaluateurs auront procédés à l'évaluation, ou lorsque la date de fin d'évaluation aura été dépassé.

Les évaluateurs tiers ne verront que le contenu de leurs évaluations, il n'auront pas accès à celles des autres évaluateurs.

3.7 Workflow d'une évaluation

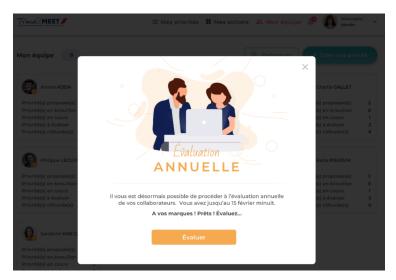
L'EVALUATION— LE WORKFLOW



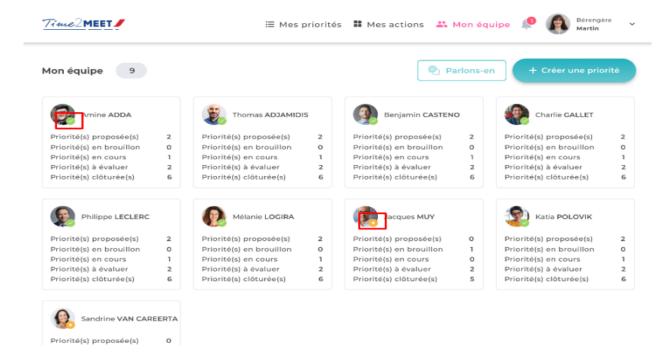
3.8 Évaluation annuelle

<u>Une période d'évaluation annuelle</u> doit être paramétrable via le profil « <u>Super</u> <u>Utilisateur</u> » qui indiquera une <u>date de début et de fin.</u>

Les managers seront informés par une popine à la connexion, dès le début des évaluations annuelles et jusqu'à la fin de celles-ci, tant qu'il leur reste des collaborateurs à évaluer.

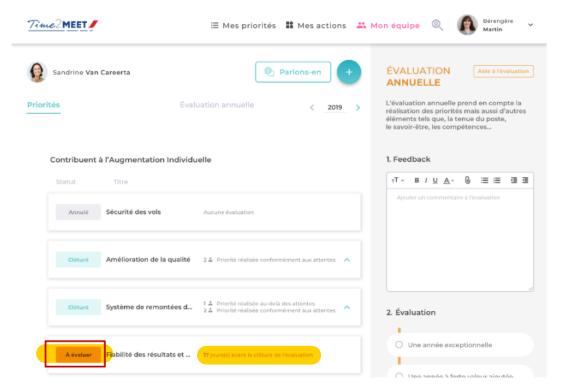


Le manager arrive sur l'écran de son équipe, il visualise chaque collaborateur sous forme de « vignettes » récapitulatives et peut commencer ou continuer l'évaluation annuelle.

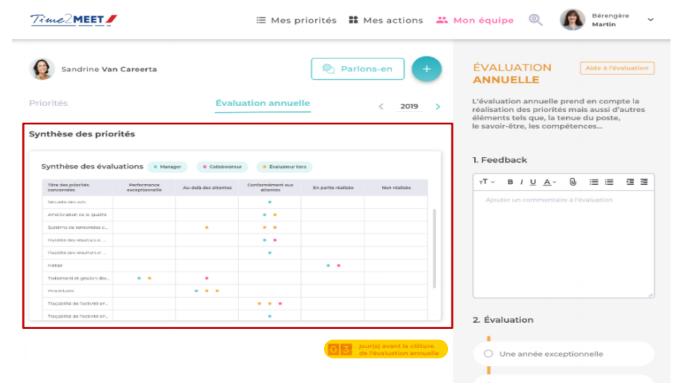


Un picto permet d'identifier si l'évaluation est à l'état de brouillon (en cours), terminée, ou à faire. Un filtre permet de masquer les évaluations annuelles terminées.

En cliquant sur une des « vignettes », le manager peut visualiser l'ensemble des objectifs du collaborateur, compléter les évaluations des objectifs sur lesquels il est évaluateur et procéder à l'évaluation annuelle.



Lors de l'évaluation annuelle, le manager visualise un tableau de synthèse des évaluations des objectifs du collaborateur évalué.



Le manager indique un commentaire libre et note le collaborateur pour l'ensemble de l'année en choisissant l'une des valeurs suivante :



Le manager peut enregistrer l'évaluation en tant que brouillon pour y revenir plus tard, ou bien la valider définitivement.

Le manager peut consulter les synthèses d'évaluations des années précédentes.

3.9 Workflow d'e-mails et alertes

Le manager ou le collaborateur sera alertés lorsque :

- des nouveaux objectifs sont proposés
- un objectif est accepté, refusé ou mis en « parlons-en »
- il est désigné évaluateur sur un objectif
- un évaluateur refuse dévaluer un objectif

Ces alertes doivent apparaître dans l'interface et feront l'objet d'un mail de synthèse qui sera envoyé de façon hebdomadaire.

X jours avant la date de début des évaluations annuelles, un rappel par mail est envoyé à tous les managers. Un autre mail sera adressé le jour du début des évaluations annuelles.

3.10 Menu principal



En tant que manager j'ai un menu «Mon équipe » ou « Mes équipes» me permettant d'accéder à l'ensemble des collaborateurs de chaque équipe.

En tant que manager je peux filtrer sur le nom d'un collaborateur faisant parti d'une de mes équipes.

Tous les collaborateurs on un picto d'alerte (cloche) qui permet d'accéder aux alertes citées précédemment : objectif « à valider », objectif « à évaluer », « parlons-en », etc...

Une alerte sera considérée comme « nouvelle » tant qu'elle n'aura pas été consultée en détail ou cliquée.

Tous les collaborateurs retrouvent leurs objectifs personnels dans le menu « Mes objectifs » (ici indiqué « Mes priorités »).

En tant que collaborateur ou manager je retrouve dans « Mes actions » les évaluations que je dois accepter ou évaluer.

4. Contraintes techniques

L'application développée devra fonctionner dans un environnement LAMP et être orientée objet pour répondre aux principes MVC, incluant un gestionnaire de template type Twig.

L'application web doit être utilisable sur PC, tablettes et smartphone. Sous MacOS (Safari), Windows(Firefox/Chrome) et Android.

Le code source devra être commenté autant que possible pour en simplifier la maintenance.

L'application sera hébergée sur les serveurs du CSEC AF. Elle sera fournie libre de droit et d'accès pour toutes modifications ultérieures par le CSEC AF ou le tiers de son choix.

Tous les mails envoyés devront contenir un lien permettant d'accéder directement à l'application.

Une page de gestion des paramètres permettra à un « Super Utilisateur » de les modifier : chaque paramètre sera identifié par un nom, une valeur et une description.

La partie évaluation d'un objectif ou évaluation annuelle devra être paramétrable par un « Super Utilisateur » sous forme de formulaire : libellé du champ, type de champ, valeurs, etc. (attention aux historiques)

